



Consommateur non concerné

Par **Jami1710**, le **17/01/2012** à **14:24**

Bonjour,

J'ai passé mon e-mail à une amie qui a effectué un achat sur internet sur cdiscount ; elle a fait un règlement en 3 fois qu'elle a payé avec sa carte bancaire. Malheureusement, elle n'a pas réglé toutes les échéances, du coup aujourd'hui, cdiscount se retourne contre moi pour leur régler ce qui est dû. J'ai beau leur expliquer que je ne suis pas fautive et je leur ai donné le nom de famille ainsi que son numéro de téléphone et, à ce jour, je reçois des e-mails d un service contentieux pour régler la somme due. Je m'adresse à vous pour trouver la solution à mon problème actuel.

Merci d'avance.

Par **pat76**, le **17/01/2012** à **18:27**

Bonjour

La commande est à votre nom ou celui de votre "amie"?

Elle a payé 3 échéances avec sa carte bancaire et la livraison de la commande a été effectuée à quelle adresse et le bon de livraison signé par qui?

Par **Jami1710**, le **17/01/2012** à **21:20**

La commande a été livrée à son adresse le soucis c'est j'ai déjà une fois commandé chez cdiscount ils m'ont contacté sur mon portable ils savent mes coordonnées sauf que sur la facture du contentieux ils mettent mon nom mon prénom et l'adresse de mon amie alors que je n'habite pas cette adresse et je n'ai jamais livré aucun colis chez elle .

Par **pat76**, le **18/01/2012** à **14:53**

Bonjour

Le bon de commande et le bon de livraison sont à quel nom et qui les a signés?

Par **Jami1710**, le **18/01/2012** à **15:25**

Au nom de la personne c'est elle qui les a signés et reçus le paquet ils se sont retournés contre moi car la boîte email m'appartient .

Par **pat76**, le **18/01/2012** à **17:21**

Rebonjour

Vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à la société qui vous réclame un paiement pour une commande qui ne vous concerne pas.

Vous indiquez que vous n'êtes en rien concernée par l'affaire et si la personne qui a passé commande depuis votre boîte email a donné son nom, son adresse et a signé le bon de livraison , ne paie pas ce qu'elle doit, vous n'avez pas à en subir les conséquences.

Vous mettez donc en demeure CDISCOUNT de cesser ses demandes abusives de paiement sous peine de se voir assigner devant la juridiction compétente pour réclamation abusive. Vous indiquez que vous ne manquerez pas à cette occasion de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice moral que vous subissez.

Vous précisez que selon l'article 1315 du Code Civil alinéa 1:

" Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver".

Vous mettez donc en demeure CDISCOUNT de prouver que vous avez signé un bon de commande et un bon de livraison de votre main et que c'est à votre adresse qu'a été livrée une marchandise commandée par une autre personne.

Vous garderez une copie de votre lettre

Par **Jami1710**, le **18/01/2012** à **19:02**

Merci beaucoup